

Assemblée des délégué·e·s

Procès-verbal no 3

Date : Mardi 24 septembre 2024 de 18h30 à 19h40

Lieu : Grande Salle La Grange à Villars-sur-Glâne

Présent(e)s :

M. Claude Monney	Président	Villars-sur-Glâne
------------------	-----------	-------------------

Assemblée des délégué·e·s :

M. Christoph Aegerter	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
Mme Irène Bernhard	Conseillère générale	Villars-sur-Glâne
M. Quentin Longchamp	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
Mme Olimpia Mamula Steiner	Conseillère générale	Villars-sur-Glâne
Mme Valérie Ugolini	Conseillère générale	Villars-sur-Glâne
M. Michael Zaugg	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Christian Hofmann	Conseiller communal	Avry
M. François Butty	Syndic	Matran
M. Christophe Pierret	Conseiller communal	Matran
M. Gérald Ducret	Conseiller communal	Hauterive
M. Jean-François Zanetti	Responsable service technique	Hauterive
M. Jean-Pierre Corpataux	Syndic	Neyruz
M. Bernard Kolly	Conseiller communal	Neyruz
Mme Claudine Dumont	Secrétaire	

Comité de direction :

Mme Valentina Marthaler	Conseillère communale	Villars-sur-Glâne
M. Marius Achermann	Conseiller communal	Avry
M. Bernard Chassot	Vice-syndic	Matran
M. Dominique Zamofing	Syndic	Hauterive
M. Jean-Marc Sallin	Conseiller communal	Neyruz

Excusé(e)s :

Mme Eliane Dévaud-Sciboz	Vice-présidente, Vice-syndique	Avry
M. Adrian Etter	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Alexandre Wicht	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Olivier Carrel	Conseiller communal	Villars-sur-Glâne

Invité(e)s :

M. Christophe Bapst	Chef d'exploitation STEP	
Mme Karine Rusterholz	Cheffe du Service des finances	
Mme Jasmine Montel-Cambou	Ingénieure communale	Villars-sur-Glâne

Distribution : par mail aux personnes présentes, excusées et aux administrations communales

La séance débute à 18h30.

Les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Après l'approbation définitive du procès-verbal, l'enregistrement sera effacé.

1. Accueil et présentation

Au nom du Comité de direction, M. le Président souhaite la bienvenue aux délégué·e·s et excuse les personnes absentes. Une liste des présences circule.

Cette assemblée a été convoquée selon les statuts (avis individuel et parution dans la Feuille Officielle) et peut donc valablement délibérer.

Aucune modification à l'ordre du jour n'est demandée.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2024

Le procès-verbal provisoire de l'Assemblée des délégué·e·s n'amène aucune remarque ni commentaire. Il est approuvé à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

3. Communications du Président

- Le référendum obligatoire qui a eu lieu ce dimanche pour le renouvellement de la STEP de Pensier (AESC) a été largement accepté par les citoyens des communes membres. Le Président espère que cette votation est un bon signe pour l'ASEV.

Forte de son expérience, l'AESC a donné à l'ASEV toutes les informations nécessaires à l'organisation de notre référendum. Le Président les en remercie chaleureusement.

- L'organisation administrative de l'ASEV avance, avec la reprise des contrats d'assurance, l'ouverture d'un compte postal, l'établissement des règlements, la convention pour le personnel, etc.

- Le règlement des finances adopté par l'Assemblée des délégué·e·s a été soumis au référendum facultatif de 60 jours et n'a donné lieu à aucun recours. Il a été transmis au Canton pour validation.

Le règlement d'exécution des finances, en cours de finalisation, sera présenté au prochain Comité.

- Une première séance a eu lieu ce jour entre M. Monney, M. Chassot, Vice-président du Comité, et la société chargée de proposer une identité visuelle pour l'ASEV. Cette démarche a été menée en vue d'avoir un logo, un site internet et une communication attrayante pour le référendum obligatoire de l'année prochaine. Le résultat sera présenté au Comité puis à la prochaine assemblée des délégué·e·s.

- Une séance devra avoir lieu dans le courant du mois de novembre pour valider la demande de crédit ainsi que les documents nécessaires au vote. Le planning est en cours d'élaboration et la date sera communiquée aux délégué·e·s dès que possible.

Dans la même période, le Comité devra se prononcer sur la mise à l'enquête du projet (mise à l'enquête prévue courant novembre/début décembre).

4. Budget 2025

La planification financière à 5 ans est présentée avec le budget mais fait l'objet d'un point séparé. Les délégué·e·s ne votent que sur le budget.

Le Président passe en revue toutes les lignes du budget, établi par M. Bapst en collaboration avec Mme Rusterholz.

Mme Rusterholz propose un changement de numéro pour la position 72061.3000.00 « Jetons du Comité de direction et de la Commission de bâtisse ». En effet, il était prévu que l'ASEV rémunérerait directement les membres du Comité. Après discussion, cette version a suscité quelques oppositions et il a été décidé que les membres donneront leurs heures à la Commune de Villars-sur-Glâne qui paiera et refacturera à l'ASEV. Le nouveau numéro de compte sera 72061.3130.90.

Une proposition de rémunération sera présentée à l'Assemblée des délégué·e·s avec le règlement d'exécution des finances.

Préavis de la Commission financière

M. Christian Hofmann fait lecture du rapport de la Commission financière qui donne un préavis favorable sur le budget 2025.

La Commission financière a également analysé la planification financière des investissements. N'étant pas soumise au vote ce jour, la Commission préavisera ce dossier en temps voulu.

Le Président remercie la Commission pour son travail.

Les délégué·e·s acceptent le budget 2025 à l'unanimité.

5. Planification financière à 5 ans

Actuellement, le mandataire travaille sur le crédit alloué par les conseils communaux ou les assemblées de communes en 2023, soit un budget de 2,5 millions de francs. Pour la suite du travail, il faudra obtenir un crédit soumis au référendum obligatoire ; les montants nécessaires sont inscrits dans la planification financière jusqu'en 2029, en espérant bien entendu qu'il n'y ait aucune opposition ou retard.

6. Validation de l'organe de révision

La parole est donnée à M. Christian Hofmann, Président de la Commission financière.

M. Hofmann donne lecture du rapport de la Commission pour le choix de l'organe de révision. Après analyse des offres des fiduciaires Core, Mazars et Fiducor, la Commission financière propose de donner le mandat à Fiducor SA à Marly pour les années 2024-2025. Il s'agit de l'offre la moins chère.

Les délégué·e·s acceptent le choix de Fiducum SA comme organe de révision de l'ASEV pour les années 2024-2025 à l'unanimité moins une abstention.

Le Président remercie la Commission pour son travail.

7. Prochaines séances

Aucune date ne peut être proposée pour le moment. Un rétroplanning sera établi ces prochains jours en fonction du référendum obligatoire qui devrait avoir lieu le 9 février 2025. La date de la prochaine séance sera communiquée dès que possible aux délégué·e·s.

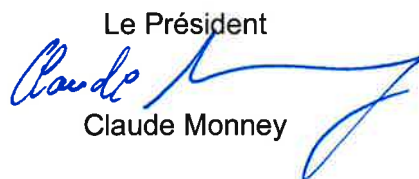
8. Divers

Aucune question ni remarque de la part des délégué·e·s.

La séance est levée à 19h40 avec les remerciements du Président.

La Secrétaire

Claudine Dumont

Le Président

Claude Monney

Hors séance, Mme Marie Horisberger de notre mandataire le bureau Triform, présente aux délégué·e·s le projet d'agrandissement de la STEP.

Villars-sur-Glâne, le 15 mai 2025